

Etude prosodique d'un cas de détachement: les pronoms personnels pseudo-disjoints dans un corpus de presse parlée en français

Cette étude a pour objet le fonctionnement prosodique et grammatical de pronoms personnels focalisateurs en français parlé. Nous avons observé¹ à la radio et à la télévision des séquences dont la prosodie ne correspond pas à la description phonétique des pronoms disjoints, telle qu'on la trouve par ex. chez M. Léon (1972). Dans un bulletin météo, en 1999, nous avons entendu par ex.: « la température est frisquett'elle² » (ci-dessous séquence 21). Il n'y a pas de pause avant le pronom, qui n'est pas accentué. Nous avons aussi remarqué qu'un pronom personnel se plaçait parfois à l'intérieur d'un groupe verbal, par ex.: « les témoignag' n'ont eux pas bougé » (séquence 29). Nous nous proposons de décrire et de commenter des séquences où apparaît ce phénomène qui, à notre connaissance, n'a pas encore été observé.

1. Procédures

Nous avons recherché, dans des émissions d'information radiophoniques et télévisées que nous avons enregistrées entre 1999 et 2005, des séquences contenant des pronoms personnels détachés qui ne semblent pas conformes aux descriptions consultées. Excluant les interviews et les discussions, nous nous en sommes tenus aux relations de faits, ce qui explique que nous n'avons relevé que des pronoms de la 3^{ème} personne. Notre corpus est constitué de 59 séquences classées selon des critères morpho-syntaxiques et phonétiques (prosodie et phonétique combinatoire). Les fondements théoriques de l'étude phonétique sont détaillés dans Carton (1981) et Di Cristo (1985). Dans 22 séquences, le repérage auditif étant peu sûr, à cause de la vitesse d'élocution, nous avons procédé à une étude acoustique à l'aide d'un analyseur de mélodie (WinCecil 2.1b, SIL sur PC) et, pour les cas les plus difficiles, du logiciel Praat 1.0 (spectrographie, oscillographie, extraction de la fréquence fondamentale).

2. Définition des termes employés

Certaines séquences de notre corpus posent des problèmes d'interprétation linguistique complexes³. Nous partirons d'exemples analogues à ceux qu'analyse Nølke (1997).

- (1) [politique intérieure] la direction du Péhès semble hésiter / Chirac / lui / attaque (Fr. Int. J. 05/09/02 8h).
- (2) [banque] la direction maintient le cap / les usagers de la société / eux / auront perdu leur calme (Fr. Int. J. 20/06/00 10h).

Les pronoms disjoints ont un effet focalisateur sur les SN qu'ils reprennent (*Chirac, usagers de la société*). Accentués et encadrés par deux pauses, ils sont bien saillants. L'emphase contrastive est plus fortement marquée que si on disait p. ex.: « Lui attaque ». En ce cas, le pronom disjoint est focalisé, du fait même qu'il est tonique et clitique (Nølke 1997). Nous verrons que dans certains cas, la fonctionnalité est différente.

« Un topique est une entité à valeur thématique introduite explicitement ou implicitement par un opérateur discursif comme *quant à* ou *à propos de* » (Lonchamp 1998: 123). Apothéloz et Grobet (2005) entendent par focalisation toute opération aboutissant à créer un contraste entre un avant-plan et un arrière-plan informationnels. Ex.: « Amélie / c'est ell' qui va gagner »

¹ Nous développons ici une communication que nous avons faite au Colloque « Le français au XXI^e siècle. Normes et variation », Oxford, 23-24 juin 2005.

² Nous soulignons les syllabes accentuées.

³ Nous remercions Denis Apothécie pour ses remarques et ses conseils concernant l'interprétation linguistique de ce corpus.

(une autre concurrente a été nommée antérieurement). Nous empruntons à la sémantique du discours les notions usuelles de cataphore et d'anaphore. Nous parlerons de pronom focalisations cataphorique quand il est à gauche du SN qu'il focalise (ex.: Ell' / Amélie / va gagner «) et de pronom focalisateur anaphorique quand il est à droite (ex.: Amélie / ell' / va gagner »).

3 Classement des données

3.1 Pronom focalisateur anaphorique

3.1.1 Immédiatement après le sujet:

Dans environ un tiers du corpus,, le pronom personnel disjoint focalisateur porte l'intonème de continuation majeure (Delattre 1966) et forme groupe avec le sujet, sans être précédé d'une pause.

3^{ème} pers. masc. sing.

(3) [finances] Jacques Chirac veut baisser les^impôts après la parenthèse imposée cette année par Nicolas Sarkozy / son successeur à Bercy Hervé Gaymard lui euh veut respecter la volonté du chef de l'Etat (Fr. Int. J. 10/01/05 8h).

(4) [tsunami] le bilan de la catastroph' d'il y a quinz' jours / dépass' les cent cinquant' six mill' morts / le bilan français lui / s'affin' Vanessa Descouraux (Fr. Int. 0J/06/01/05 8h).

Dans (3), la proéminence prosodique n'est pas sur le sujet (*Gaymard*) mais sur le pronom personnel, qui est suivi d'un *euh* d'hésitation, qu'on peut considérer comme une « pause remplie » (Carton 1981). Dans (4), c'est le pronom qui porte l'accent de groupe et il est suivi d'une courte pause. Le nom de la correspondante à qui le journaliste passe la parole est enchaîné sans pause mais avec une intonation parenthétique basse.

3^{ème} pers. fém. sing.

(5) [difficultés diplomatiques] les chancell'ries européenn's'activ' / la Maison Blanche ell' met la pression (A2 J. 22/10/02 20h).

3^{ème} pers. masc. plur.

(6) [Tchéchénie] A l'Onu les discussions ont repris / les Russ'eux sont à Grozny (Fr. Int. J. 09/11/99 8h).

(7) [adoption] ces coupl' qui eux continuent d'attendre (Fr. Int. Revue de presse 01/12/04 8h30).

(8) [recherche scientifique] ce n'est pas l'avis de la président' qui ell' constat' que le niveau monte (TF1 J. 07/12/04 13h).

Il n'y a pas de pause après le pronom *elle* dans (5), mais on ne peut pas le prendre pour un pronom de reprise sujet de *met*: c'est lui qui porte l'accent du SN. Dans (6), le mot *Russe* ne comporte pas le shewa attendu devant une pause, mais s'enchaîne avec le pronom qui porte l'accent. Dans (7) et (8), le pronom personnel fait groupe avec le pronom relatif sujet *qui* et lui confère les marques de genre et de nombre que ce relatif n'a pas.

3.1.2. Immédiatement après le verbe ou le SV

3^{ème} pers. masc. sing.

(9) [déportations] des milliers de personn' sont^invitées à Auschwitz-Birkenau dans le sud de la Pologne / Chirac a inauguré lui le Mémorial de la Shoah à Paris (Fr. int. J. 12/01/05 8h).

(10) [déportations] final'ment qu'importe / Georges Séguy / l'ancien (s'crétai) s'crétair' général de la Cégété qui fut lui aussi euh résistant et déporté (Fr. Int. J. 13/01/05 8h20).

3^{ème} pers. masc. plur.

(11) [enlèvements] l'organisation du Djihad revendique à Bagdad l'enlèvement de la journaliste italienn' Julianas Grena / ils menac' de la tuer d'ici demain soir si l'Italie ne retir' pas ses troup' d'Irak / Florence Auben et son guide irakien Hussein Hanoun ont disparu eux en Irak depuis maintenant trente deux jours (Fr. Int. J. 06/02/05 7h).
3^{ème} pers. fém. plur.

(12) [réforme constitutionnelle] la droite et la gauch' réunies ne vot'ront ell' le quinquennat que si le projet n'est pas remanié (Fr. Int. J. 15/6/00 8h20).

Dans ces séquences, le pronom de 3^{ème} personne s'intègre dans un groupe verbal et apparaît comme un pur segment porteur de l'intonème de continuation attendu en finale de groupe. Dans (10), le débit rapide a causé un lapsus; l'adverbe *aussi*, qui porte l'accent du groupe contenant le pronom, est suivi d'un *eah* d'hésitation (cf. séquence 3). Dans (11), l'énoncé concernant Auben et Hanoun est stéréotypé car répété quotidiennement. La journaliste ajoute *eux* car elle vient de citer d'autres otages, et cette syllabe, enchaînée au *u* de *disparu*, porte un intonème de continuation mineure.

3.1.3. A l'intérieur du SV

(13) [viande bovine] le muscle *i'* n'a lui jamais cont'nu d'prion (A2 J. 28/01/05 20h10).

(14) [bombe] la Corée du Nord ne peut guère aller plus loin / mais les Etats-Unis sont[^]eux / contraints de fair' le dos rond / (Fr. Int. J. 11/01/05 8h15).

(15) [tsunami] on compt' les morts / les étrangers étant[^]eux partis (A2 J. 29/12/04 20h).

(16) [crise en Irak] Tony Blair hésite / le New York Tim's voudrait lui / convaincre les Américains de s'engager dans ce processus (Fr. Int. J. 13/01/05 8h15).

(17) [Centre d'équitation] les ân' sembl'eux avoir inversé les rôles (Fr. Int. J. 05/09/02 8h).

(18) [bagarres à Paris] de nombreux jeun' des banlieues se sont r'trouvés là / des band' rival' semb' s'être ell' donné rendez vous au bas des Champs[^]Elysées (Fr. Int. J. 28/11/04 8h).

Le débit très rapide fait que les pauses et les prééminences accentuelles sont peu nombreuses, contrairement aux élisions. Dans (13), la reprise du sujet par *il* (réduit à *i*) est une marque de familiarité. Le pronom est intégré dans le SV, après l'auxiliaire dans (13,14,15,18) et entre verbe et infinitif complément dans (16,17). Il reçoit un accent sans être détaché par une pause. Dans (14,16), la pause semble être un facteur de réalisation de l'accent d'insistance.

3.1.4. En finale

(19) [préhistoire] on verra la vie d' nos ancêtres avec un documentair'fiction / sur Franc'Trois / de Jacqu' Malaterre / Yves Decaen / qui n'est pas si vieux qu'ça lui / y reviendra tout[^]à l'heure (Fr. Int. J. 10/01/05 8h15).

(20) [tarifs] Thierry Breton / le patron de Franc'Télécom / affirme que l'opérateur va rendre un million d'euros à ses clients d'ici deux mill' huit / Franc'Télécom réclam' parallèl'ment à l'Etat la possibilité d'augmenter le prix de l'abonn'ment de vingt trois pour cent lui (Fr. Int. J. 10/01/05 7h).

(21) [météo] ils[^]ont du soleil / la température est frisquett' elle (Fr. Int. J. 08/11/99 8h).

La séquence (19) est une plaisanterie en fin de journal, pour passer la parole. Un intonème parenthétique bas affecte le pronom disjoint en finale de relative. Il est en finale absolue dans (20) et (21). L'intonème de finalité est porté par la syllabe précédente; les pronoms *lui* et *elle* sont chuchotés, ce qui correspond à une baisse importante de la pression sous-glottique, corrélat de l'accent d'insistance en français (Carton 1972). Dans (20), il y a une distance très

grande entre le SN focalisé et le pronom focalisateur, ce qui est rendu possible par la rapidité du débit.

3.2. Pronom focalisateur cataphorique

: (22 [le Titanic] le transatlantiqu' / qui avait d' l'envergure a quand mêm' coulé / alors que lui Raffarin est^encore à flot / Raffarin / l'insubmersible (Fr. Int. Revue de presse 10/01/05 8h30).

(23) [immigration] ils^ont^envoyé un' lettre au gouvernement / et euh détaillé dans le journal Le Monde / ils^expliqu'eux ces préfets / qu'il y a vraiment un'sinistrose (Fr. Int. J. 29/11/04 8h):

Dans ces deux séquences, le pronom personnel est à gauche du nom, mais il n'est pas focalisé. Dans (22), c'est le nom propre *Raffarin* qui est focalisé: on est en présence d'une explicitation ou cataphore (apport d'une précision complémentaire), équivalant à « je veux parler de » (du Premier Ministre, dont le nom a été cité précédemment). De même, dans (23), c'est le SN *ces préfets* qui est focalisé, mais la valeur contrastive est peu nette..

3.3 Clausules mélodico-rythmiques

(24) [vacanciers] ces veinards en vacance / ils voient la mer eux (RCF J. 20/06/03 12h). L'intonation finale est en dos d'âne (montée sur mer, descente sur *eux*): c'est le mécanisme de la clause rythmique implicative (Carton 2000: 51). De même, les structures prosodiques en finale absolue dans (20, 21) sont associées à l'intonème de finalité et ont, semble-t-il, une fonction rythmique en plus de leur fonction contrastive. On peut considérer ces structures prosodiques comme des phonostylèmes (Léon P. 1972). Leur rôle nous paraît sémiotique: elles constituent un cliché mélodique d'affirmation et d'achèvement, qui assume une fonction rythmique analogue aux voyelles d'appui ou épithèses (Carton 1999). Ces clausules ont aussi une fonction expressive, par ex. dans (24) où elle exprimer un sentiment d'envie. La recherche de clausules mélodico-rythmiques est hasardeuse quand il s'agit de séquences où sont oralisés des textes préalablement écrits, même quand la (ou le) journaliste essaie de les rendre « vivants ». A la télévision aussi, la (ou le) journaliste lit sur un prompteur en essayant de mettre du naturel. On ne doit pas s'attendre à trouver dans ce type d'enregistrements le rythme majoritairement ternaire que nous avons relevé dans des récits quasi spontanés (Carton 1981). Cependant une certaine spontanéité est possible dans de brèves digressions où la (ou le) journaliste essaie de garder le contact (fonction phatique de Jakobson), en renforçant des contrastes ou des parallélismes, et en variant le rythme, notamment par le jeu des pronoms détachés.

3.4 Valeur sémantique

(25) [Côte d'Ivoire] Laurent Bagbo demande un cessez l' feu / au nord la rébellion n'en veut pas / c'est presque un retour à la cas' départ / enfin / pas tout^à fait / le porte parol' de l'opposition nous confiait hier soir / qu'il n'excluait pas lui / un référendum (Fr. Int. J. 18/12/04 8h).

(26) [difficultés économiques] pour l'exportation / les prévisions sont^ell' aussi à la baisse (Fr. Info J. 17/09/02 17h30).

(27) [évacuation de colonies israéliennes] des colons se prépar' / dès lundi les risques de dérapag' seront^ainsi constants / Sharon dérog'ra d'autant moins à sa politiqu' / qu'il sera confronté lui à sa propre droite (Fr. Int. J. 18/12/04 8h 15).

La séquence (25) est un exemple de focalisation proche de ceux qu'examine Nølke (1997). L'adverbe *pas* porte l'intonème de continuation majeure et le pronom *lui*, à la même hauteur (intonème de parenthèse haute), oppose l'attitude de la rébellion à celle du Président: la rupture mélodique ainsi créée joue le même rôle séparateur qu'une pause. La valeur est

contrastive et explicative, comme dans la grande majorité des séquences que nous avons relevées. Mais quand le pronom est suivi de *aussi* (10, 26, 30), la mise en focus du sujet grammatical confère une valeur confirmative et énumérative. Dans (27), la valeur contrastive est peu nette. L'accent n'est pas sur le SV mais sur le pronom, qui paraît surtout assumer une fonction d'insistance.

3.5 Phonétique combinatoire

3.5.1 Liaison

(28) [résultats électoraux] Madam' Guigou ayant^{ell'} trente et un pour cent (TF1 J. 11/03/01).

(29) [procès] les témoignag' n'ont^{eux} pas bougé (Fr. Int. J. 20/06/00 20h).

(30) [urgentistes] les^{infirmièr'} sont^{ell'}s^{aussi} en grève (TF1 J. 05/04/05 13h15).

(31) [pollution] les coquill' Saint Jacqu'sont^{ell'} interdit' de vente (A2 J. 12/12/04 20h).

(32) [Comédie française] l'illusion et l'imagination sont^{ell'} plus fortes dans cett' mise en scène (TF1 J. 21/11/04 13h30).

La liaison est le principal indicateur sociolinguistique du registre surveillé⁴. Elle a un rôle valorisant et l'enjeu social est important dans une parole qui s'adresse à des millions d'auditeurs. La liaison avec le pronom accentué se fait surtout avec *être* ou *avoir*, mais n'importe quel verbe peut être affecté quand il est à la 3^{ème} personne avec la désinence [t]. Dans (28), l'intonème de continuation majeure comporte une importante rupture mélodique sur le pronom qui forme groupe avec le participe. Dans (29), une double liaison soude le groupe où figure le pronom disjoint focalisateur. La liaison a pour effet, dans (26, 30, 31), de créer une ambiguïté: s'agit-il d'une focalisation du pronom ou d'une interrogation à sujet inversé? Un critère nous permet d'assurer qu'il ne s'agit pas d'une interrogative: c'est l'intonation finale qui, dans ces trois séquences, est descendante. Les pronoms focalisateurs de (28,32) semblent fonctionner comme des morphèmes flexifs post-fixés au verbe.

Les pourcentages d'occurrences, dans le corpus, des pronoms focalisateurs sont: *eux* 46 %; *elle* et *elles* (homophones) 30 %. On en a donc 76 % à initiale vocalique et seulement 24 % de *lui*. Cela explique peut-être la fréquence relativement importante des liaisons dans ce corpus, indépendamment du fait qu'elles sont d'importants indicateurs de marquage sociolinguistique.

3.5.2 Liaison sans enchaînement

(33) [Corée du Nord] les télévisions ont-e^{hell'} été autorisées à se rendre en Corée (Fr. Int. J. 10/06/00 8h).

La liaison par un [t] fortement expiré est suivie d'une voyelle d'appui (épithèse) et d'une occlusive glottale (coup de glotte). Ce type de liaison, n'est pas ici une « marque stylistique de personnage important » (Encrevé 1988), mais une façon de renforcer le contraste entre ceux qui peuvent circuler et les autres.

3.5.3 Enchaînement consonantique

(34) [tsunami] les secourist'eux sont en alerte (A2 J. 27/12/04 20h30) .

(35) [Mont Saint-Michel] les étrangers découvr'eux la huitièm'merveill'du monde (TF1 J. 21/01/05 13h45).

(36) [Irak] les Kurd'eux renouvell' leurs conseils (Fr. Int. J. 22/11/04 8h).

(37) [Tour de France cycliste] les spectateurs eux ont déjà pris position (Fr. Int. J. 14/07/01 19h45).

⁴ Une présentatrice de télévision dit: « des ^exe- zotages » (Béatrice Schönberg, A2 J. 27/06/05 20h). Le z prosthétique est un marqueur de pluriel .

(38) [grèves] mêm' si Orang' elle est sous contrôle (A2 J. 09/09/02 20h).

Dans ces cinq séquences, une ou plusieurs consonnes finales forment syllabe avec le pronom *eux*. Dans (34), la consonne de liaison est forte ainsi que la montée mélodique sur le pronom focalisateur qui forme groupe avec le sujet : c'est la réalisation typique d'un accent d'insistance (Carton et Marchal 1972). Dans (35), le débit rapide fait que le journaliste n'emploie pas d'occlusive glottale à fonction expressive et démarcative (coup de glotte), mais fait un enchaînement consonantique. Le pronom *eux* porte un intonème parenthétique haut (après continuation majeure), et peut être pris pour la terminaison du verbe. Dans (36), l'absence d'accent sur le pronom peut conduire l'auditeur à penser que *Kurdes* est prononcé avec un accent méridional. Mais nous considérons la montée sur [ky:r] et la descente sur [ø] comme la réalisation d'un intonème de continuation mineure. Dans (37), l'intonème parenthétique haut qui suit la continuation majeure sur *teur* ressemble à une épithèse (adjonction induite d'une vocoïde: Carton 1999). Dans (38), la focalisation peut être confondue avec la reprise du sujet par un pronom. Auger (1995) a décrit la généralisation de ce redoublement du sujet (type: Le gendarme, il attrape le voleur) dans un parler dialectal français. En picard, les pronoms clitiques ne jouent plus le rôle de sujet: ils sont la réalisation syntaxique de l'accord du verbe avec son sujet. C'est à peu près la thèse que défend Berrendonner (1993). Mais ce n'est pas le cas dans notre corpus.

3.5.4 Enchaînement vocalique

(39) [tsunami] les étrangers étant partis on dit / la natur' fait des choix étranges / pourquoi les sauver eux / alors que des familles entières / ont[^]été victim' du tsunami (A2 J. 29/12/04).

Le spectrogramme montre la coalescence des voyelles [e^ø]: la voyelle finale de *sauver* fusionne avec celle du pronom focalisateur *eux* subséquent.

3.5.5 Assimilation consonantique

(40) [foot] ceux-là ont moins d'pression / ils vis^t'eux la troisième place (Fr. Int. J. 10/06/01 19h).

(41) [anciens combattants] les vétérans attend^t'eux la reconnaissanc' de leurs services (Fr. Int. J. 17/10/04 8h).

Dans ces séquences, le [t] de la désinence verbale, qui fait syllabe avec le pronom focalisateur, est fortement articulé et assourdit la consonne qui le précède. Dans (40), le pronom forme un groupe intonatif avec le verbe, ce qui entraîne l'assourdissement du [z]: on entend [ilvistø] comme si c'était le verbe *visser* et non *viser*. Dans (40), on entend [atättø], le [d] du verbe étant assourdi sous l'influence du [t] de liaison..

4 Attestations écrites

(42) [football] Pierre Dréossi, le directeur sportif du Stade Rennais, avait annoncé sa venue avant de se décommander au dernier moment. Son entraîneur était **lui** en visite à Metz. (21/02/05).

(43) [expulsion de sans-logis] L'évêque a affirmé que le curé de la Basilique était sur la même ligne. « Il n'y a pas l'ombre d'un désaccord entre nous ». Interrogé le Père Berger a **lui** affirmé ne pas être au courant de la décision. (30/8/2002).

(44) [résultats de tennis de table] Après une victoire probante sur un excellent Remy Vary (n° 151, SMEC Metz) en quart, le n° 71 français s'est **lui** incliné face à Reiland. (10/02/05).

(45) [enlèvement en Irak] De son côté Jean-Pierre Raffarin a déclaré que la mission des trois parlementaires résulte d'initiatives personnelles qui ne concernent pas la politique de

la France. « Elle n'est donc pas officielle et nous la désapprouvons », a insisté le Premier Ministre, qui semble **lui** ne pas avoir été informé au préalable.(17/09/02).

(46) [centres d'examen] François Dossé, député de Commercy, a révélé que Verdun et Bar-le-Duc ne figuraient plus dans la liste. Le Conseil Général de la Meuse s'est **lui** aussi ému de cette mauvaise nouvelle (04/03/05).

(47) [étudiants après la manifestation anti-CPE] Deux d'entre eux s'expliqueront prochainement à la barre du tribunal, l'un devant la juridiction des mineurs puisqu'il est âgé de 17 ans. Un autre, du même âge, en formation, a **lui** été déféré devant le juge pour enfants (06/04/06).

Ces phrases, relevées dans le quotidien régional *L'Est Républicain*, présentent des pronoms personnels disjoints focalisateurs (en gras) non conformes à la description classique rappelée ci-dessus. L'absence d'encadrement par des virgules semble confirmer que le phénomène qui fait l'objet de cette recherche laisse des traces dans l'écrit journalistique. Le traitement statistique d'une base de données extraites de la presse contemporaine montrerait probablement la fréquence croissante de ce phénomène.

5 Bilan

.Les analyses auditives et instrumentales montrent que dans environ un tiers du corpus, les pronoms personnels de 3^{ème} personne focalisateurs ne sont pas disjoints mais forment un groupe intonatif avec le verbe ou le premier terme du SV et reçoivent un intonème de continuation majeure ou mineure. Divers phénomènes phonétiques participent à cette intégration complète dans la syllabation du nom: absence de pause avant le pronom pseudo-disjoint, liaison, enchaînement vocalique et consonantique, assimilation consonantique régressive. Nous proposons donc de les appeler des pronoms pseudo-disjoints.

Ce phénomène entraîne parfois des ambiguïtés. Le *elle* de (38), est-ce une reprise du sujet ou non? La séquence (36) présente-t-elle *e* final de *Kurde* ou le pronom *eux*? C'est le contexte qui doit discriminer. L'intonation finale est un critère permettant de s'assurer qu'il s'agit d'une focalisation et non d'une interrogative à sujet inversé dans (26, 30, 31).

Du point de vue fonctionnel, nous remarquons que seules deux séquences, (23, 45), les pronoms n'ont pas de fonction de mise en contraste paradigmatique et ne comportent pas de changement de topique: il s'agit toujours des mêmes personnes. Dans tous les autres cas, les pronoms disjoints focalisateurs interviennent à la faveur d'un changement de topique dans une même rubrique⁵. Ils semblent souligner ou surmarquer un contraste. Quand il y a un changement de topique, le « nouveau » topique est presque toujours désigné par un SN « plein », par ex. « le Conseil Général de la Meuse » dans (46). En revanche, dans (13, 24, 40), il y a conservation d'un topique antérieur: en ce cas, le sujet grammatical est un clitique. Le fait que les pronoms en question focalisent rarement sur un pronom est un indice de cette fonction topicale, de même que le fait qu'ils soient plus souvent anaphoriques que cataphoriques. Cela crée localement un phénomène de contraste topical entre le topique précédent et celui sur lequel porte le pronom focalisateur.

Le style du journal parlé était, il y a cinquante ans, plus surveillé et plus proche de celui de l'écrit que celui d'aujourd'hui, où il cherche à se rapprocher du style de la conversation ordinaire. Les journalistes veulent paraître libérés de l'écrit⁶, mais ils font beaucoup de liaisons facultatives car ce sont les marques les plus valorisantes. Les faits que nous décrivons ne sont ni des négligences ni des traits de parler populaire. En effet, dans les enregistrements dialectaux que nous avons analysés, la reprise du sujet par un pronom est systématique (Carton 1981, Auger 1995). Mais jamais nous n'y avons trouvé de pronom pseudo-disjoints

⁵ Indication donnée entre crochets.

⁶ Nous avons pu vérifier, dans les studios de Radio France, que la ponctuation est souvent simplifiée et réduite dans les papiers que les journalistes ont sous les yeux.

intégrés dans le SV: ceci n'est pas un popularisme, mais un trait d'oralité qu'on ne retrouve à l'écrit, semble-t-il, que dans les informations journalistiques.

Les faits de notre corpus qui diffèrent de la description classique des pronoms de 3^{ème} personne disjoints pourraient être les indices d'une évolution dans leur marquage prosodique et peut-être dans leur fonctionnement grammatical. Est-ce le début d'un processus qui serait plus avancé en espagnol selon Härmä (2003)? Ne peut-on étendre à la morphosyntaxe la constatation de Martinet (1965): « C'est essentiellement par le chenal de traits prosodiques, comme l'accent, et de faits d'expressivité que l'évolution des besoins communicatifs se répercute jusque dans le système phonologique »⁷?

On sait que des dislocations, faits de syntaxe phrastique qui nous semblent typiques de la langue parlée, apparaissent dans des textes littéraires français dès le XII^{ème} siècle. Après l'interprétation diachronique de Simone (1997), Pagani-Naudet (2005) montre que la pratique et la réception de la dislocation sont largement tributaires du discours grammatical que les phénomènes de redondance ont suscité au XVII^{ème} siècle. Oscillant entre la faute et le procédé de style, la dislocation n'aurait en somme jamais cessé d'être pratiquée.

Nous sommes peut-être ici en présence de l'extension d'un trait de style oral, d'ordre discursif, qui émerge dans un certain type d'écrit. Ce processus peut s'affaiblir si les facteurs conservateurs ou normatifs sont assez forts. Des potentialités de la langue peuvent se réaliser ou non en fonction de la contextualisation. C'est sans doute par souci de clarté et pour mieux accrocher l'attention des auditeurs que des professionnels de la presse parlée, à la diction rapide, usent de cette originalité prosodique et fonctionnelle.

Conventions de transcription et abréviations

accent circonflexe ^	liaison consonantique; coalescence vocalique
apostrophe	élision de <i>e</i> devant consonne initiale
-e	voyelle d'appui
entre parenthèses	lapsus; numéro de séquence
ex.	exemple
Fr. Int., Fr. Info, Fr. Cult.	France Inter, France Info, France Culture
J.	Journal
lettre <i>h</i>	occlusive glottale (coup de glotte)
masc., fém., . sing., plur., pers.	masculin, féminin, singulier, pluriel, personne
RCF	Radios chrétiennes de France
slash /	pause
SN	syntagme nominal
SV	syntagme verbal
syllabe soulignée	proéminence accentuelle ou intonative

Bibliographie

- Apothéloz D. et Grobet A (2005), « Appendices dans le discours: aspects syntaxiques, prosodiques et pragmatiques », in: *TRANEL (Travaux neuchâtellois de linguistique)*, n° 41, 95-126.
- Auger J. (1995) « Les clitiques pronominaux en français parlé informel: une approche morphologique », in: *Revue québécoise de linguistique*, 24, 1, 21-60.
- Berrendonner A. (1993), « Sujets zéro », in: Karolak S. et Muryn T. (eds), *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves*. Actes du V^{ème} Colloque international de linguistique romane et slave (Cracovie 1991), Cracovie, 17-45.

⁷ Dans l'ancien français des XII-XIV^{èmes} siècles, l'accent de syntagme a pris place à côté de l'ancien accent de mot, conservé comme variante à fonction expressive, d'ordre discursif (Marchello-Nizia 1995).

- Carton F. et Marchal A. (1972), « La pression sous-glottique, corrélat de la mise en valeur dynamique (accent d'insistance) en français contemporain », in: Rigault A. et Charbonneau R. (eds), *Proceedings of the 7th International Congress of Phonétique Sciences (Montreal 22-28 August 1971)*, The Hague, 871-879.
- Carton F. (1981), « Les clausules comme variations rythmiques: exemples dans deux dialectes français » in: Léon P. et Rossi M. (eds), *Problèmes de prosodie. II: Expérimentations, modèles et fonctions. Hommages à Georges Faure*, Studia Phonetica 18, Montréal-Paris-Bruxelles, 79-198.
- (1999), « L'épithèse vocalique en français contemporain: étude phonétique » in: *Oral – écrit: Formes et théories. Faits de langues* n°13, Paris, Ophrys, 35-45.
 - (2000), « La Prononciation », in: Antoine G. et Cerquiglini B. (eds), *Histoire de la langue française (1945-2000)*, CNRS Editions, 26-60.
- Delattre P. (1966), « Les dix intonations de base du français », in: *French Review*, 40, 1,1-14.
- Di Cristo A. (1985), *De la microprosodie à l'intonosyntaxe*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- Encrevé P. (1988), *La liaison avec ou sans enchaînement. Phonologie tri-dimensionnelle et usage du français*, Paris, Editions du Seuil.
- Härmä J. (2003), « Dislocation et topicalisation: Degrés de grammaticalisation » in: *Verbum*, XXV, 381-390.
- Léon P. (1972), *Essais de phonostylistique*, Studia Phonetica 4, Montréal-Paris-Bruxelles, Didier.
- Léon M. (1972), *L'accentuation des pronoms personnels en français standard*, Studia Phonetica 5, Montréal-Paris-Bruxelles, Didier.
- Lonchamp F. (1998), Notes sur la syntaxe et l'intonation des constructions disloquées et focalisées, *Scolia*, 11, 1233-150.
- Marchello-Nizia C. (1995), *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, Armand Colin.
- Martinet A. (1965), Les problèmes de la phonétique évolutive, in: *Proceedings of the Vth International Congress of Phonetic Sciences*, Münster, 82-102.
- Nølke H. (1997), Note sur la dislocation du sujet: thématisation ou focalisation?, in Kleiber G. et Riegel M. (eds), *Les formes du sens. Mélanges offerts à Robert Martin*, Bruxelles, Duculot, 281-294.
- Pagani-Naudet C. (2005), *L'histoire d'un procédé de style. La dislocation (XII-XVII^{ème} siècles)*, Paris, Honoré Champion.
- Simone R. (1997), Une interprétation diachronique de la dislocation à droite, *Langue française*, 111, 46-61.